
Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse de Dampierre-la-Sourie (Seine-Inférieure), lors de la séance du 8 vendémiaire an III (29 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Sûreté générale de l'adresse de Dampierre-la-Sourie (Seine-Inférieure), lors de la séance du 8 vendémiaire an III (29 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 135;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16692_t1_0135_0000_8

Fichier pdf généré le 07/10/2019

consume, ou desseche tout vil rejetton de l'aristocratie, et porte tes feux dévorans dans le sein de ces tyrans coalisés qui ont ozé tenter d'étouffer, à son berceau, la République une et indivisible.

Nous avons lu dans une feuille périodique que nos frères d'armes de Paris ont demandé de se former en bataillons, et d'aller remplacer, pour le service des places frontières, les valeureux soldats de la patrie, qui, dans celui de campagne, sont l'égide impénétrable de la liberté, la terreur des esclaves des tyrans coalisés, le maintien de la gloire du nom françois, et le foudre puissant qui doit écraser l'atroce despotisme.

Nous adhérons de cœur et d'ame à la pétition de nos frères de Paris. Le feu qui nous anime n'est qu'une éteincelle du brasier ardent qui consume tout républicain françois; mais, comme eux, nous vouons à la patrie le reste de notre sang et de nos vies : heureux et trois fois heureux les vieux soldats de la patrie, dont les blessures, ou les infirmités irréparables d'un âge déjà avancé, ne porteront nul obstacle à l'ardent désir qui nous dévore lorsque la patrie a des ennemis à combattre, c'est pour un soldat républicain, mourir tous les jours que de végéter loin des camps.

Nous venons jurer, dans le sein de la représentation nationale, de consacrer le reste de nos jours au service de la patrie, et de la servir avec ce zèle et cet amour qui caractérisent tout soldat républicain. Les plus noires trahisons ont fait violer les frontières de la République; mais, si notre pétition est accueillie, nous mourrons tous, avant qu'aucun esclave des despotes coalisés, ne vienne de nouveau souiller le sol de la liberté.

Liberté, égalité, union, fraternité, unité et indivisibilité de la République ou la mort.

Voilà, citoyens représentans d'un peuple libre, le vœu des officiers, sous-officiers et fusilliers de la 51^{ème} compagnie de vétérans militaires nationaux en garnison à Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme.

Vive la République, vive la Montagne. Périssent les ennemis du peuple françois.

Suivent treize signatures; les vétérans illettrés n'ont pas signé.

11

La société populaire de Montpellier [Hérault] propose à la Convention d'inviter tous les citoyens à déclarer les faits de suspicion qui peuvent être à leur connoissance contre les gens suspects, et demandent d'éloigner les ci-devant prêtres de toutes fonctions; de contenir la liberté de la presse; de faire organiser promptement les nouveaux comités; d'autoriser les nouveaux comités à faire incarcérer tous les gens suspects compris dans la loi du 17 septembre, et d'examiner de nouveau si la loi sur la question intentionnelle, n'est pas susceptible de modification.

Renvoyé aux comités de Législation, de Sûreté générale et de Salut public (16).

12

La société populaire de Sedan se plaint de ce qu'on a calomnié le département des Ardennes; elle invite la Convention à se montrer grande et à terrasser l'aristocratie.

Renvoyé au comité de Sûreté générale (17).

13

Celle de Dampierre-la-Sourie, département de la Seine-Inférieure, prétend que tous ceux qui se sont montrés à la hauteur de la révolution sont en proie aux persécutions de l'aristocratie, du fanatisme et du royalisme. Elle demande qu'on examine sévèrement tous les élargissemens; que la Convention perfectionne l'instruction publique, et qu'elle prenne les mesures pour que les patriotes ne soient plus impunément maltraités.

Renvoyé au comité de Sûreté générale (18).

14

Les administrateurs du département de l'Isère donnent avis qu'ils ont invité leurs administrés à faire des offres pour la construction d'un vaisseau.

Mention honorable, insertion au bulletin (19).

[Le président du Directoire du département de l'Isère au président de la Convention nationale, de Grenoble, le 17 fructidor an II] (20)

Le Directoire a invité ses administrés de concourir à la construction d'un vaisseau pour faire rentrer les féroces anglais dans le néant dont Landau les a tiré, il a crû devoir te faire connoître particulièrement, le don fait par la commune de Toile à Voile, ci-devant Saint-Jean de Bournay, que sa population et le peu de fortune de ses habitans sembloit condamner à ne faire que des vœux contre ces infames insulaires.

Tu verras par l'extrait de la lettre de la so-

(16) P.-V., XLVI, 152-153.

(17) P.-V., XLVI, 153.

(18) P.-V., XLVI, 153. *Mess. Soir.*, n° 772.

(19) P.-V., XLVI, 153. *Bull.*, 10 vend. (suppl.).

(20) C 321, pl. 1340, p. 11.